



Cours Premiers Secours Tactiques collectif (PSTc) du 07 et 08 juin 2010

Résumé du cours:

Ce module d'instruction est destiné à la mise en œuvre des Premiers Secours Tactiques (PST) en équipe. Il vise à instruire de manière complémentaire les opérateurs pour réagir spontanément lors d'un équipier blessé. Après un rappel des connaissances élémentaires des PST, les participants pratiqueront les techniques d'évacuation, de portage et de tir lors de situations extrêmes.

Matières instruites :

- Rappel des principes et des phases PST /TCCC
- Rappel des principes CBT
- Drill individuel « Soins contact » (CUF)
- Module d'instruction de tir « Combat de l'homme blessé »
- Techniques de portage et de mise à couvert
- Mise en situation avec tir de la phase « Soins contact » (CUF)
- Tactiques de relevé
- Tactiques de récupération de blessé
- Travail en équipe
- Réaction sur IED à bord d'un véhicule
- Débriefing

Directives administratives :

- La courte durée ainsi que l'intensité du cours n'autorise aucune absence.
- Nous prions les participants de se dégager de toutes obligations durant la période du cours.
- Les téléphones portables seront éteints lors des périodes d'instruction

Pré requis :

- Les participants doivent être en bonne condition physique.
- Ils doivent justifier d'une instruction de base et d'une instruction complémentaire au pistolet ou équivalente.
- Les candidats qui ne satisferont pas aux tests de tir ne seront pas qualifiés.



Informations générales :

- A. Emplacement :** Place de tir "Les Raclerets" à Chancy, voir plan en annexe.
- B. Instructeur :** Daniel Wenker,
- C. Horaire de cours :** 08h30-12h00 13h30-17h00, être présent 15 min avant le début du cours
- D. Tenue :** Vêtements civils pas dommageables. Les tenues camouflées ne sont pas autorisées.
- E. Munitions :** 400 coups minimum pour l'arme de poing et 200 coups pour l'arme d'épaule. Les munitions ne sont pas incluses dans le prix du cours, les munitions peuvent être commandées et facturées en plus.
- F. Équipements par participants:**

- Un pistolet semi-automatique
- Une arme d'épaule (fusil, carabine de police ou FFM)
- Minimum trois magasins par arme
- Holster et porte-magasins
- Chest-weeving, porte-magasins pour fusil ou veste tactique
- Ceinture adaptée pouvant supporter l'ensemble de l'équipement
- Tampons auriculaires ou protection auditive
- Lunettes de protection (obligatoire)
- Lunette de soleil
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire
- Eau (gourde ou CamelBak) minimum 1.5l par jour
- Matériel d'entretien de l'arme

Armement :

- Armes de service ou privée destinée à un usage de défense
- Armes fiables, entretenues et en état de fonctionnement
- Pas de modifications de compétition
- Location d'armes possibles, nous consulter

Transport des armes :

Les armes doivent être transportées selon la législation suisse en vigueur

- **Arme déchargée**
- **Magasins vides**
- **Munitions séparées de l'arme**
- **Arme transportée dans un sac ou une mallette**

Nous vous demandons d'être en possession d'une pièce d'identité valide ainsi que de vos permis d'achat d'armes et/ou permis de port d'armes.

**Importation des armes pour les tireurs étrangers :**

- Selon la législation douanière suisse les tireurs peuvent importés temporairement deux armes et leurs munitions pour la durée d'une compétition ou d'un cours
- La SGTT fournit à tous les tireurs étrangers une attestation de cours permettant de prouver, si besoin, la destination des armes.
- La SGTT fournit à tous les participants étrangers un aide-mémoire des douanes suisses : **"Importation, exportation et transit d'armes et de munitions par des particuliers"**

Repas :

- 12h00-13h30 sur place, prendre un pique-nique.
- En cas de mauvais temps possibilité de se restaurer au Restaurant de Chancy,
 - Repas de midi à la charge des participants (budget environ 25 CHF par personne)
- Les repas du soir sont libres et à la charge des participants

Logement :

- Aucun logement n'est inclus dans le prix des cours
- Nous consulter en cas de besoin une liste de gîtes d'hôtes est à disposition

Service sanitaire :

- Premiers secours par l'instructeur et les participants
- En cas d'urgence, Hôpital universitaire de Genève (HUG)
- Ambulance : 144
- REGA : 1414

Renseignements complémentaires et personne de contact :

Daniel Wenker
Case postale 4
CH-1422 Grandson 2

Tél : +41 24 445.11.10
Fax : +41 24 445.11.10
GSM : +41 78 870 24 36
e-mail : daniel.wenker@sgtt.ch